

Québec, le 11 février 2008

Monsieur Richard Marcotte
Maire
Ville de Mascouche
3034, chemin Sainte-Marie
Mascouche (Québec) J7K 1P1

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie
(secteur nord)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 28, 29, 30 et 31 janvier derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

1. La ville de Mascouche profite d'un tarif préférentiel au regard de la disposition de ses matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique de Lachenaie.
 - Ce dernier intègre-t-il le coût de la collecte des matières résiduelles ou celui-ci est-il défrayé à part ?
 - Si tel est le cas, quel est le coût à la tonne lié à la collecte des matières résiduelles sur son territoire ?
 - Est-ce que la ville de Mascouche pourrait se joindre aux villes de Repentigny et de Terrebonne pour la création d'un parc régional si ces dernières optent pour réaliser un tel projet ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 19 février prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 3 mars 2008.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat

de la commission